



IMPORTANT

ACTUALITE INTERROGATION ORALE ETLV

L'ACTUALITE = SUSPENSION de l'attestation de LV

MAIS maintient de « l'oral d'ETLV »:

LES TEXTES: « La note attribuée à l'interrogation orale en ETLV est prise en compte sans pondération, dans le calcul de la moyenne de langue vivante concernée, pour la classe de terminale. » BO n°30 du 29 juillet 2021 p.573

----- ce temps d'évaluation reste **une modalité du contrôle continu en ETLV fléchée par les instructions officielles**

Préconisation:

- **se référer au Guide de l'Evaluation (p. 9)**, « des évaluations orales reposant sur la présentation d'un dossier en lien avec un projet mené par l'élève peuvent être particulièrement développées pour les élèves concernés par l'ETLV. »

- **proposer un temps d'évaluation orale sur ce format dans le cadre du contrôle continu**

Annonce du ministère le 28/01/2022:

« Dans le même objectif, celui de laisser le plus de temps possible aux élèves pour consolider leurs apprentissages, j'ai décidé que la passation de l'attestation de langues vivantes serait suspendue cette année »

Jean-Michel Blanquer, courriel du 28/01/2022

Rappel des formats préconisés possibles

Structure et nature de l'évaluation

- Durée : 10 minutes (sans temps de préparation)
- L'évaluation de l'enseignement technologique de langue vivante (ETLV). Elle repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet d'un enseignement d'ETLV au cours de l'année de terminale. Le jury est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante.
- L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.
- Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par le candidat. L'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique. Les contextes sont les suivants : les projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D et STD2A, une situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR, une organisation (entreprise, administration ou association) en STMG, un fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S, un projet artistique en S2TMD.
- Pour chaque candidat, les examinateurs conduisent une évaluation conjointe à partir de la fiche d'évaluation et de notation